



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États-Unis

Question écrite n° 30771

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'aide apportée par la France, après le passage en 2005 du cyclone Katrina. En effet, alors que les États Unis ont oublié le 3e anniversaire de ce cyclone qui a causé d'énormes dégâts et de très nombreuses victimes, il conviendrait que notre pays se souvienne de l'aide qu'il avait apportée pour montrer sa solidarité, notamment à la Louisiane et la Nouvelle Orléans. Il lui demande donc de lui indiquer le montant et la nature de cette solidarité Française.

Texte de la réponse

Fin août 2005, le cyclone Katrina, d'une violence exceptionnelle, frappe les États-Unis et oblige un pays qui est le premier fournisseur d'aide internationale à devenir récipiendaire de cette aide. La France est un des États dont la contribution a été la plus conséquente. Le ministère des affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de la délégation à l'action humanitaire (DAH), a procédé à deux opérations d'envoi de fret humanitaire d'une valeur de 65 945 EUR : 6,1 tonnes (tentes, bâches et 1 000 rations alimentaires prélevées sur les stocks de la DAH disponibles en Martinique) le 6 septembre 2005, sur des vols du ministère de la défense, destinés aux personnes déplacées en Arkansas. Quatre membres de la sécurité civile chargés d'une mission d'évaluation ont accompagné la cargaison ; 12,7 tonnes (bâches, tentes, jerrycans, kits d'hygiène et de cuisine prélevés sur les stocks de la DAH en métropole) le 8 septembre 2005, sur un avion Airbus Beluga mis à disposition de la DAH par Airbus Industries ; 17 plongeurs-démineurs partis de la base d'Istres ont été déployés à Pensacola (Floride) puis Pascagula (Mississippi) afin d'effectuer la réhabilitation d'installations portuaires, le déblaiement de quais et le déplacement d'obstructions ; 2 C160 avec 74 tonnes de fret ont été envoyés au profit des populations sinistrées en Louisiane. Cette action s'est inscrite dans la décision du conseil de l'Atlantique Nord le 9 septembre 2005 d'activer sa force de réaction rapide à travers sa composante de transport aérien. La Croix-Rouge française a envoyé une équipe de logisticiens (18 personnels) à Baton Rouge via Atlanta à la demande de la Croix-Rouge américaine. L'ONG Télécom sans frontières (TSF) a envoyé une équipe à Houston chargée d'aider au rétablissement des liaisons téléphoniques et internet. Les pompiers humanitaires français ont déployé à Baton Rouge une équipe (deux médecins, deux pompiers, une infirmière) avec matériel de réanimation et médicaments. Le Groupe de secours catastrophe français (GSCF) a envoyé sur place une équipe médicalisée de 10 personnes, dotée notamment d'une unité de potabilisation d'eau (1 500 litres/heure) et de 10 000 EUR de médicaments. Les entreprises françaises ont contribué pour plus de 20 millions de dollars en biens et services. La société EADS (Eurocopter USA) a aidé, en liaison avec la garde nationale, à la réalisation de missions dites de « search and rescue » avec la mise à disposition de 2 hélicoptères (EC 135 et EC 120) basés à Gulfport (Mississippi). Elle a par ailleurs versé 100 000 EUR à des associations humanitaires. La société Véolia Environnement USA a apporté son expertise hydraulique (camions de transport d'eau). La société Total a apporté un don de 1 million de dollars à la Croix-Rouge américaine. La société EADS (Airbus) a mis à disposition un avion Beluga parti de Toulouse à destination de Mobile. La société Zodiac a réalisé plusieurs dons (250 000 dollars) et mis à disposition 5 techniciens, 20 bateaux, 20 moteurs (en liaison avec la 82nd Airborne de la marine américaine). La société Sodexho a offert 500 000 repas (en liaison avec la FEMA et la

Croix-Rouge). La société Lafarge a soutenu les travaux de reconstruction des digues de la Nouvelle Orléans et offert son soutien à diverses ONG locales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30771

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7908

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3495